



# MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE

Le conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers tiendra une séance publique, le 14 décembre 2020, à 19 h 30 h à la salle du conseil municipal situé au 11-A Principale Sud, dans le secteur Laverlochère, en vue de l'adoption du règlement intitulé « Règlement no 2020-08 pour fixer le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception », ainsi que du plan triennal des immobilisation 2021, 2022 et 2023.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au Bureau municipale au 11-A Principale Sud à Laverlochère, durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du 15 décembre 2020.

**Donné à Laverlochère-Angliers, ce 4e jour du mois de décembre deux mille dix-vingt.**

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier